

CIRCULAIRE N° 3107

DATE 21/04/2010

Objet : Circulaire « Présidence belge de l'Union européenne - ICT 2010 (Forum européen consacré à la recherche et à l'innovation numérique) - Heysel, du 27

au 29 septembre 2010 »

Réseaux : Tous

Niveaux : Secondaire ordinaire Période : Année scolaire : 2009-2010

A Monsieur le Ministre, Président de la Commission Communautaire

française chargé de l'enseignement;

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de

l'Instruction publique;

Aux Organes de représentation et de coordination ;

Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française ;

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements secondaires, ordinaires

de l'enseignement libre subventionné;

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements secondaires, ordinaires

de l'enseignement officiel subventionné;

Pour information:

Aux Organisations syndicales Aux Associations de parents

Aux Membres du service général de l'Inspection

Autorité : Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale

Signataire : Marie-Dominique Simonet

Gestionnaire : Cabinet de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion

sociale – Place Surlet de Chokier, 15-17 – 1000 Bruxelles – Bureau 620

Personne-ressource:

Jean-Paul Hogenboom – 02/801.78.80 – <u>jean-paul.hogenboom@gov.cfwb.be</u>

Documents à renvoyer :

Nombre de pages : 1

Téléphone pour duplicata:

Mots-clés : ITC 2010 – Métiers de l'Informatique – Technologie de l'information et de la communication – Innovation numérique – Présidence belge de l'Union européenne – Forum européen

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,

A l'occasion de la Présidence belge à l'Union européenne, Bruxelles accueillera en septembre 2010 un événement majeur dans le secteur des technologies de l'information et de la communication : l'ICT 2010.

Organisé par la Commission européenne, et cofinancé par l'ensemble des entités belges concernées, cet événement accueillera quelque 5 000 chercheurs, chefs d'entreprise, institutionnels et doctorants venus des quatre coins de l'Europe.

Au programme : des conférences, ainsi qu'une exposition des toutes dernières tendances digitales (pour plus d'information, consultez : http://ec.europa.eu/information society/events/ict/2010/index fr.htm).

La Commission européenne offre l'opportunité à 6 classes (dont 3 classes francophones) de 6ème secondaire à orientation informatique de se rendre à l'ICT 2010 au Heysel; les étudiants seront pris en charge pendant une demi-journée au cours de laquelle ils pourront découvrir des technologies de pointe lors d'une visite guidée de l'espace exposition, effectuer des expériences technologiques et rencontrer personnellement des passionnés d'informatique en la personne de jeunes doctorants belges et étrangers. Ce sera en outre l'occasion pour les élèves de ces classes d'appréhender la dimension internationale de leur section.

Le Ministre Benoît Cerexhe, qui présidera l'organisation de cet événement, dans le cadre de la Présidence belge du Conseil européen en matière de recherche et de compétitivité, souhaite de notre part une présélection d'écoles bruxelloises et wallonnes à orientation informatique. Les écoles sélectionnées seront invitées soit le mardi 28 septembre 2010 après-midi (1 école francophone bruxelloise), soit le mercredi 29 septembre 2010 au matin (2 écoles situées en Wallonie).

Dès lors, j'invite les établissements qui souhaitent que leurs élèves participent à cet événement à bien vouloir transmettre leur candidature avant le 7 mai 2010 à Monsieur Jean-Paul Hogenboom (Place Surlet de Chokier, 15-17 à 1000 Bruxelles - Tél. : 02/801 78 80).

Les candidatures seront départagées sur base d'un argumentaire mettant en lumière, entre autres, la qualité du projet pédagogique de l'établissement relativement à l'informatique, la dynamique d'équipement ainsi que les démarches mises en oeuvre pour sensibiliser les élèves aux métiers de l'informatique.

Je vous souhaite d'ores et déjà un vif succès dans cette entreprise et vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale,

Marie-Dominique SIMONET